



Collège
Édouard-Montpetit
École nationale d'aérotechnique

604-CEG-03
HIVER 2011
Langues

PLAN DE COURS

COURS : **Communication orale et écrite III : Technique**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : 604 Langues

PONDÉRATION : Théorie : 2 Pratique : 1 Étude personnelle : 3

Professeur(s)	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Joan Thompson	C-163C	7852	joan.thompson@college-em.qc.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

Coordonnateur(s)	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Petring, Jane	C-163B	4739	jane.petring@college-em.qc.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Le présent cours constitue le deuxième ensemble du niveau IV en anglais, langue seconde, et est partie intégrante des cours de formation générale de l'étudiant. Le cours vise à développer chez l'étudiant sa capacité de communiquer avec aisance en anglais dans différentes formes de discours oraux et écrits.

OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S) OU COMPÉTENCE(S)

Code : 4SAS.

Énoncé de la compétence : Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

- Éléments :**
1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.
 2. Analyser des textes complexes.
 3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.
 4. S'exprimer à l'écrit et oralement en anglais à partir de sources en français.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les suivantes : pédagogie par discussion et par questionnement, enseignement magistral, atelier d'écriture et autres activités favorisant l'expression des capacités de compréhension et d'expression tant écrites qu'orales de l'étudiant.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage, les activités suivantes ont été retenues : interpréter des textes expressifs, informatifs et/ou critiques complexes; des ateliers et activités de rédaction technique; des activités orales diverses incluant des rapports structurés, des présentations, ainsi que des discussions, des jeux de rôle et des débats, travail de recherche en bibliothèque ou sur Internet; présentation des résultats de la recherche; visionnage des vidéos pédagogiques en anglais; exercices de grammaire et de stylistique.

PLANIFICATION DU COURS

HABILETÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	MÉTHODOLOGIE	PÉRIODE DES ACTIVITÉS	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
1. Communication orale liée à son champ d'études	L'étudiant doit communiquer un message oral substantiel, riche en information, accessible à un non-initié. Le message doit démontrer une adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication avec un emploi judicieux du vocabulaire approprié. En plus d'une utilisation correcte du code grammaticale, l'étudiant doit démontrer sa capacité à défendre son point de vue, tout en démontrant ouvert et respectueux.	En vue d'atteindre l'objectif, l'étudiant lit chaque semaine des textes expressifs, informatifs et critiques complexes qui font par la suite l'objet de discussions en classe, fait des présentations ainsi que des jeux de rôle et des débats. Par ailleurs, l'étudiant doit parfois compléter ses lectures en faisant des recherches en bibliothèque, au laboratoire multimédia ou sur Internet afin de présenter les résultats en classe.	Toutes les semaines	L'étudiant est appelé à prendre part à des discussions d'équipe, à des tables rondes, à des débats faisant appel à la participation de la classe toute entière et à des exposés oraux.	L'étudiant lit chaque semaine des textes complexes de divers genres : expressifs, informatifs et critiques. L'étudiant fait des recherches en bibliothèque, au laboratoire multimédia ou sur internet.
			Semaine 2-13	Évaluations sommatives : Exposé oral; Table ronde.	Recherches
			Semaine 14	Évaluation sommative : Exposé oral	Recherches, préparation
2. Analyse de textes complexes	L'étudiant doit reconnaître différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique et aussi des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. Il doit pouvoir établir des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.	Chaque semaine, l'étudiant doit lire les textes, suivis par des exercices de compréhension et de vocabulaire / terminologie et faux amis. Il doit également, à l'occasion, faire de la recherche en anglais afin de se préparer pour les travaux et les présentations.	Toutes les semaines	Des exercices de compréhension, de vocabulaire / faux amis, de rédaction et de lecture. Divers exercices pratiques seront faits pour rendre l'étudiant capable de faire les devoirs et réussir les examens. Contrôles sur les lectures (contenu et vocabulaire)	Lectures de textes techniques et exercices de compréhension.
			Semaine 13	Projet de recherche basé sur des recherches.	Recherches sur un sujet relié à son domaine des études. Prise de notes.
			Semaine 15	Présentation orale des résultats de ses recherches.	

HABILETÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	MÉTHODOLOGIE	PÉRIODE DES ACTIVITÉS	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
3. Rédaction et révision d'un texte lié au champ d'études de l'élève	L'étudiant doit rédiger un texte d'environ 550 mots, clair, cohérent et nuancé, accessible à un non-initié et dans lequel il présente des idées et d'expressions nouvelles. Il doit y avoir également une adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. L'étudiant doit démontrer une utilisation précise, nuancée et efficace du code grammaticale et de la terminologie, et il doit utiliser des stratégies de révision appropriées.	Les activités de rédaction prendront plusieurs formes : planification d'un texte, rapports, présentations diverses et ateliers de rédaction technique faits en classe.	Semaine 3	Rédaction d'un résumé d'article, démontrant une application satisfaisante des codes grammatical et orthographique.	Lecture de textes authentiques, visionnage de vidéos pédagogiques.
			Semaine 5	Rédaction d'une critique de théâtre d'au moins 550 mots.	Recherche en bibliothèque, au laboratoire multimédia ou sur internet.
			Semaine 8	Rédaction d'un rapport d'accident d'au moins 550 mots.	
			Semaine 13	Rédaction d'un travail de recherche d'environ 600 mots sur un sujet relié à son domaine d'études..	Recherche en bibliothèque, au laboratoire multimédia ou sur internet.
4. Expression écrite ou orale en anglais à partir de sources en français	L'étudiant doit s'exprimer en anglais à partir, entre autres, de sources en français tout en respectant le sens des sources, en employant une terminologie équivalente en anglais, et en faisant preuve d'une formulation généralement appropriée et d'une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe .	Discussions en classe à partir de sujets d'actualités; exercices sur les faux amis; débats; travail de recherche basé sur au moins une source en français; présentation orale lié au champs d'études	Toutes les semaines	Discussions et débats dans lesquels les étudiants doivent s'exprimer spontanément sur des sujets dont ils ont déjà discuté en d'autres endroits en français	

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Rédactions (trois)	Individuel, en classe / à la maison, d'une durée de deux périodes. Doivent être révisés et corrigés pour avoir une note.	3	Semaines 3, 5, 8	30 % (10%, 10%, 10%)
Contrôles/devoirs	En groupe ou individuellement, en classe ou à la maison; les contrôles vérifient la compréhension et le vocabulaire des lectures aussi bien que de points de grammaires.	2, 3, 4	Chaque semaine	20 %
Table ronde	En groupe avec évaluation individuelle, chaque étudiant doit participer à une table ronde portant sur des thèmes proposés. L'étudiant doit démontrer qu'il peut faire progresser une discussion en y contribuant à partir d'arguments pertinents et justifiés et en s'exprimant d'une façon cohérente, structurée et très claire.	1, 2	Semaines 6-11	10 %
Présentation orale	Individuel avec des notes	1, 2	Semaines 2-13	10 %
Projet de recherche	Individuel, à la maison	2, 3,4	Semaine 13	20 %
Présentation orale finale	Individuel, d'une durée de sept à dix minutes, avec ses notes et un plan.	1, 2, 4	Semaines 14 et 15	10%

TOTAL : 100 %

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours est de 60 %.

(2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant. En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note zéro, à moins de présenter à son professeur, **avant le cours suivant**, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « **Aides à la recherche** » du centre de documentation du Collège dont voici l'adresse : <http://ww2.college-em.qc.ca/biblio/normes.pdf>

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

1. WRIGHT, Ronald. *A Short History of Progress*

2. GRAY, John. *Billy Bishop Goes to War*

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.collegeem.qc.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

I. EXTRAIT DE LA POLITIQUE DU DÉPARTEMENT DES LANGUES

- A.
1. La présence aux cours est obligatoire.
 2. Les devoirs sont dus le jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.
 3. Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur. Il n'y aura aucune reprise pour les travaux notés faits en classe.
 4. L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer, par son attitude, une ambiance favorable au déroulement du cours.
 5. L'étudiant devra remettre des travaux lisibles, propres, bien disposés, bien organisés, ponctués et qui devront avoir été révisés au complet avant d'être remis. La première page portera les informations suivantes : le titre du travail, le numéro de cours et du groupe, la date de remise, le nom de l'étudiant, le nom du professeur.
 6. Le professeur pourra exiger que les travaux soient dactylographiés.
 7. Si le travail comporte plus d'une page, l'étudiant veillera à numéroter les pages et à écrire son nom à chacune des pages.
 8. L'étudiant écrira à double interligne et sur un seul côté de la feuille.
 9. L'étudiant s'assurera que les pages de son travail sont bien attachées.
 10. Pour réussir le cours l'étudiant devra avoir obtenu **60 % ou plus à l'examen final** (c'est-à-dire qu'en additionnant la note de l'examen écrit final et celle de l'examen oral final le total obtenu doit être de 60 % ou plus) **ainsi** qu'une **moyenne générale de 60 %**.
- B. L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise avant le cours suivant. De la même façon, l'étudiant qui ne présenterait pas un travail dans les délais ou qui serait absent lors d'une évaluation en classe pourrait se voir accorder une exemption.